

VIVRE A VEUREY

MAGAZINE

N° 131 JUILLET-AOÛT 2026

L'ACTUALITE MUNICIPALE
ET ASSOCIATIVE



www.veurey-voroize.fr



commune
Veurey-Voroize



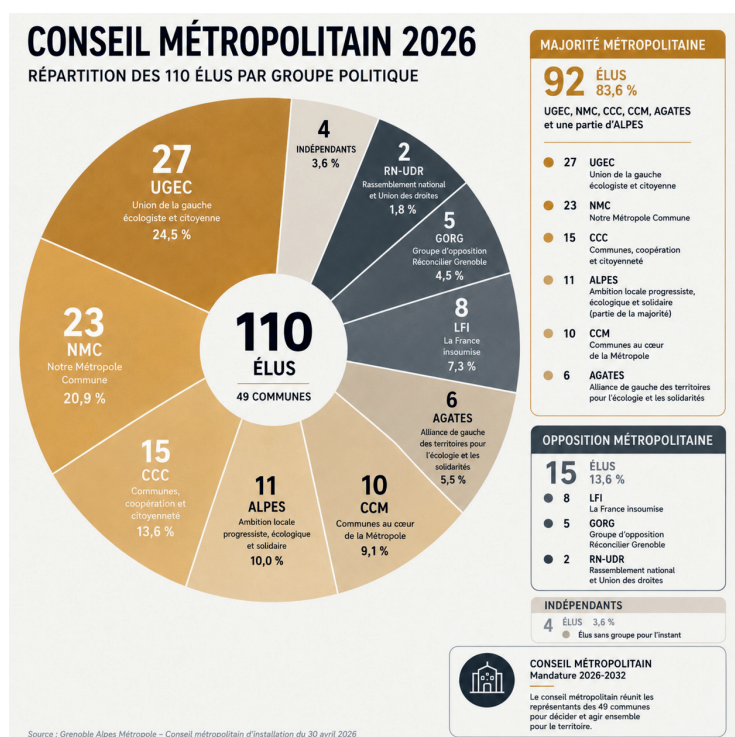
PanneauPocket :
l'appli cation pour suivre l'actualité du village



Début du mandat Métropolitain

Enfin Grenoble Alpes Métropolitain est en ordre de marche avec l'élection de son Président Guillaume Lissy, Maire de Seyssinet Pariset. Après de longues heures de négociations, de compromis, le groupe Notre Métropole Commune (NMC), auquel appartient Veurey Voroize, a pu convaincre qu'il nous fallait une majorité de territoires et non pas une majorité politique. Il nous semblait indispensable que l'ensemble des communes puisse être représenté dans l'exécutif pour pouvoir travailler de manière apaisée.

Fort de 6 vice-présidents et 3 conseillers délégués, nous sommes mobilisés sur des compétences importantes pour la Métropole : finances, ressources humaines, voirie, déchets, urbanisme, foncier économique ou encore risques naturels et technologiques, agriculture et forêts.



Nous nous engageons pour un mandat au service des habitants, guidé par nos valeurs de solidarité, de proximité et d'équilibre entre les territoires. Je remercie notre Maire Pascale Rigault de m'avoir laissé la possibilité de continuer mon engagement pour la Métropole dans le domaine de l'économie avec une délégation au foncier économique et à l'immobilier d'entreprise et de pouvoir suivre les dossiers Veurois au sein de la Métropole.

Guy JULLIEN
Délégué à la Métropole

VIVRE À VEUREY

Directrice de la publication : Pascale Rigault

Conception : Aurore Lepecq et Maude Lazzarotto Dap

Rédaction : Mairie et associations

Visuels : Mairie, la Metro, Aurore Lepecq et Maude Lazzarotto Dap

Déposer articles et photos sur : articles@veurey.fr

Date limite d'envoi des fichiers pour le n°132 : **dimanche 23 août**



Imprimé sur papier 100% recyclé

DANS CE NUMÉRO



A LA UNE
4



VIE MUNICIPALE
5 ▶ 12



ÇA C'EST PASSÉ
13 ▶ 16



VIE ASSOCIATIVE
17 ▶ 19

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Horaires d'été de la mairie** : du lundi au vendredi, de 9h00 à 16h00, du 13 juillet au 21 août inclus.
- **Fermeture du pont de Veurey** : le pont est fermé à la circulation du 15 juillet au 12 août 2026.
- **Passage du Tour de France à Veurey-Voroize** : routes fermées le 23 juillet 2026.
- **Travaux sur la route de Montaud** : remise en état de la chaussée du 2 juin au 9 juillet 2026.

AGENDA

- **Fête du 14 Juillet reportée au samedi septembre au stade Pierre Allibe**. Concours de pétanque à partir de 13h30, soirée festive dès 19h (bal et restauration sur place), feu d'artifice à 22h45.
- **Forum des associations** le 4 septembre à la salle des fêtes de Veurey

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE :
Blanche TELLE, née le 30 mai 2026 à Bourgoin-Jallieu
Dario DUSSERT né le 20 Juin 2026 à Voiron

DÉCÉS :
Robert DREVON décédé le 26 Juin 2026 à La Tronche

INFOS MAIRIE

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE
du 13 juillet au 21 août inclus :
de 9h00 à 16h00 du lundi au vendredi

à partir du 24 août :
Lundi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Mardi : 8h00 – 12h00
Mercredi : 8h00 – 12h00 / 13h30 – 17h00
Jeudi : 8h00 – 12h00
Vendredi : 8h00 – 12h00

NOUS CONTACTER
 04 76 85 16 80
 mairie@veurey.fr
 www.veurey-voroize.fr
 commune de veurey-voroize
 commune.veurey.voroize
 ccasveureyvroize@orange.fr

⚠ DÉPARTS DE FEU ET TIRS DE FEUX D'ARTIFICE ILLÉGAUX : DES ACTES GRAVES ET INACCEPTABLES

Depuis le **jeudi 9 juillet**, deux feux d'artifice illégaux ont été tirés sur la commune de Veurey-Voroize : l'un dans le centre du village, l'autre aux abords du stade de football.

Ces actes ont été commis au mépris total des règles de sécurité et des risques particulièrement élevés liés à la canicule et à la sécheresse. Ils auraient pu provoquer un incendie, menacer les habitations et mettre directement en danger les habitants, les équipements publics ainsi que les services de secours.

Dans le même temps, plusieurs départs de feu volontaires ont également été signalés sur la commune voisine de Voreppe, où des individus cagoulés auraient été aperçus.

La municipalité condamne avec la plus grande fermeté ces comportements irresponsables. Un feu d'artifice n'est ni un jouet ni un acte anodin. Dans les conditions actuelles, une seule étincelle peut entraîner des conséquences dramatiques.

UN GESTE IRRRESPONSABLE, DES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES POUR TOUS NOTRE VILLAGE !

Nous en appelons à votre civisme, merci de respect ses règles de sécurité et de sensibiliser votre entourage, dont vos enfants, aux risques encourus.

La vigilance et la responsabilité de chacun sont indispensables pour protéger notre commune et ses habitants.

⚖ Les auteurs de tels faits s'exposent à de lourdes sanctions.

La destruction ou la dégradation volontaire du bien d'autrui par incendie, explosion ou tout autre moyen susceptible de créer un danger pour les personnes est passible de :
> 10 ans d'emprisonnement et 150 000 € d'amende.

Les peines peuvent être considérablement aggravées en cas de blessés, d'action commise en groupe ou de conséquences graves. Elles peuvent aller jusqu'à 30 ans de réclusion criminelle, voire à la réclusion criminelle à perpétuité si l'incendie entraîne la mort d'une ou plusieurs personnes.

Les auteurs peuvent également être condamnés à indemniser intégralement les dommages matériels, humains et environnementaux occasionnés.



Toute personne disposant d'informations utiles ou témoin d'un comportement suspect est invitée à contacter immédiatement la **gendarmerie au 17**.
 En présence d'un départ de feu, appelez les **sapeurs-pompiers au 18 ou au 112**.

VIDÉOPROTECTION : UN ENGAGEMENT DE CAMPAGNE QUI SE CONCRÉTISE

Lors de la dernière campagne électorale, l'installation d'un dispositif de vidéoprotection figurait parmi les engagements pris devant les habitants. Fidèles à cette promesse, et soucieux de la transparence que vous êtes en droit d'attendre de vos élus, nous souhaitons aujourd'hui faire le point : l'installation est bel et bien engagée.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Le projet se trouve actuellement dans sa phase d'études techniques.

Nous avons sollicité le référent sûreté de la Cellule de Prévention Technique de la Malveillance de la Gendarmerie Nationale dont le diagnostic devrait nous être présenté prochainement. Une étude est en cours avec ENEDIS, notamment pour le raccordement électrique des futurs équipements. Actuellement, nos bâtiments communaux sont en train d'être reliés par la fibre (action menée par la Métropole).

Nous tenons à le souligner : **ce projet est pris au sérieux et conduit avec rigueur**, dans le strict respect du cadre réglementaire en vigueur (réglementation encadrant la vidéoprotection, autorisation préfectorale et protection des données personnelles). Il ne s'agit pas d'une mesure improvisée, mais d'une démarche encadrée et maîtrisée.

Un déploiement progressif

Le déploiement se poursuivra par étapes, afin de couvrir progressivement l'ensemble des zones du village concernées. Le but étant de disposer de toute l'efficacité du dispositif, pour votre protection.

Notre engagement

Cet engagement de campagne devient une réalité concrète. Nous continuerons à vous tenir informés des avancées, à mesure que le projet franchira ses prochaines étapes. La transparence sur l'action municipale reste, pour nous, une priorité.

Denis CROUTSCH

Délégué en charge de la sécurité



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Partez en vacances l'esprit tranquille

1 - VOTRE LOGEMENT SURVEILLÉ, pendant votre absence

2 - PRÉVENU EN CAS D'ANOMALIE, tentative d'effraction, effraction ou cambriolage

3 - DES PATROUILLES, de jour comme de nuit, en semaine et le week-end

**POLICE
NATIONALE**



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Inscription gratuite et facile en ligne sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

UNE COMMUNICATION PLUS EFFICACE, PLUS RÉACTIVE ET PLUS RESPONSABLE

Depuis plusieurs mois, nous travaillons à faire évoluer la communication de la commune afin qu'elle soit à la fois plus réactive, plus lisible et plus respectueuse de l'environnement.

Vous avez sans doute déjà constaté que plusieurs de nos canaux d'information ont retrouvé toute leur dynamique : l'application PanneauPocket est pleinement active, la page Facebook de la commune est de nouveau régulièrement alimentée et un compte Instagram a également été créé, et le panneau lumineux continue de diffuser les informations essentielles du quotidien. Ces outils nous permettent aujourd'hui de communiquer rapidement et efficacement auprès du plus grand nombre.

Dans cette démarche d'amélioration continue, nous avons également décidé de simplifier certains contenus du site internet communal. Les rubriques « Ça s'est passé », « Atelier participatif » et « Travaux » ne seront plus alimentées. Ces informations sont désormais diffusées de manière plus réactive sur nos autres supports de communication. Maintenir ces rubriques représentait un investissement important en temps pour une information souvent redondante. Ce choix nous permettra de concentrer nos efforts là où ils sont les plus utiles et les plus consultés. Il s'inscrit également dans une démarche de sobriété numérique : si l'on pense souvent au papier lorsqu'on évoque l'impact environnemental de la communication, le numérique possède lui aussi une empreinte écologique liée au stockage des données, aux serveurs et aux échanges d'informations. Éviter les doublons contribue donc aussi à limiter cet impact.

Cette réflexion nous conduit également à faire évoluer la distribution du Vivre à Veurey.

Aujourd'hui, de nombreux exemplaires papier restent peu ou pas consultés, tandis que le journal est déjà accessible en version numérique sur le site de la commune. Dans un souci à la fois écologique, économique et pratique, nous envisageons donc de ne plus distribuer systématiquement le journal papier dans toutes les boîtes aux lettres.

Concrètement, à partir du mois de septembre, un autocollant sera distribué à l'ensemble des habitants. Les personnes souhaitant continuer à recevoir le Vivre à Veurey au format papier pourront simplement le coller sur leur boîte aux lettres.

À compter du mois de décembre, le journal ne sera distribué que dans les boîtes aux lettres portant cet autocollant. Bien entendu, le Vivre à Veurey restera accessible à tous en version numérique sur le site internet de la commune et en version papier grâce à des exemplaires mis à disposition en mairie. Cette évolution nous permettra de réduire significativement notre consommation de papier, de limiter les coûts d'impression et de distribution, tout en continuant à garantir l'accès à l'information pour tous ceux qui le souhaitent.

Notre objectif est simple : proposer une communication moderne, cohérente et responsable, en utilisant chaque support pour ce qu'il fait le mieux. Plus réactive grâce aux outils numériques, plus ciblée grâce à une diffusion papier à la demande, et toujours au service de l'information des habitants.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre participation à cette démarche qui contribuera à rendre la communication de notre commune encore plus efficace et plus durable.

Aurore et Maude

**ENSEMBLE,
ON COMMUNIQUE POUR VOUS** ▼



application communale gratuite à télécharger
sur l'App Store, Google Play ou l'AppGallery.



MÉDIATHÈQUE

JUILLET

mercredi 15 au samedi 28 :

- lundi : 16h30 – 18h
- mardi : 16h30 – 18h
- mercredi : 16h30 – 18h30
- samedi : 10h – 12h

AOÛT

- samedi 1er : 10h30 – 12h
- lundi 3 : 16h30 – 18h
- mardi 4 : 16h30 – 18h
- mercredi 5 : 16h30 – 18h30

FERMETURE ESTIVALE :

du samedi 9 au mercredi 19

du samedi 22 au lundi 31 :

- lundi : 16h30 – 18h
- mardi : 16h30 – 18h
- mercredi : 16h30 – 18h30
- samedi : 10h – 12h

MAIRIE



Du lundi au vendredi,
à partir **13 juillet au 21 août**

ouverture de **9h00 à 16h00**

ARCHITECTE CONSEIL

Madame **Murielle CLAIR**,
Architecte Conseil sur notre commune
est en vacances du **1er au 31 août**,

Sa prochaine permanence aura lieu :
vendredi **04 septembre**
de **13h30 à 17h00** en mairie

FERMETURE ESTIVALE



Du **1er au 23 août 2026**

Réouverture le lundi
24 août 2026



URBANISME NOUVEAU ET NIÈME RAPPEL

De plus en plus de propriétaires entreprennent des travaux sans avoir reçu préalablement une autorisation validée de la part du service urbanisme.

Toute modification de l'aspect architectural de la propriété doit être déclarée (façades, toitures clôtures extensions. abris de jardins ou autres) doit faire l'objet d'une DP (Déclaration Préalable) ou d'un PC lorsque la modification est très importante.

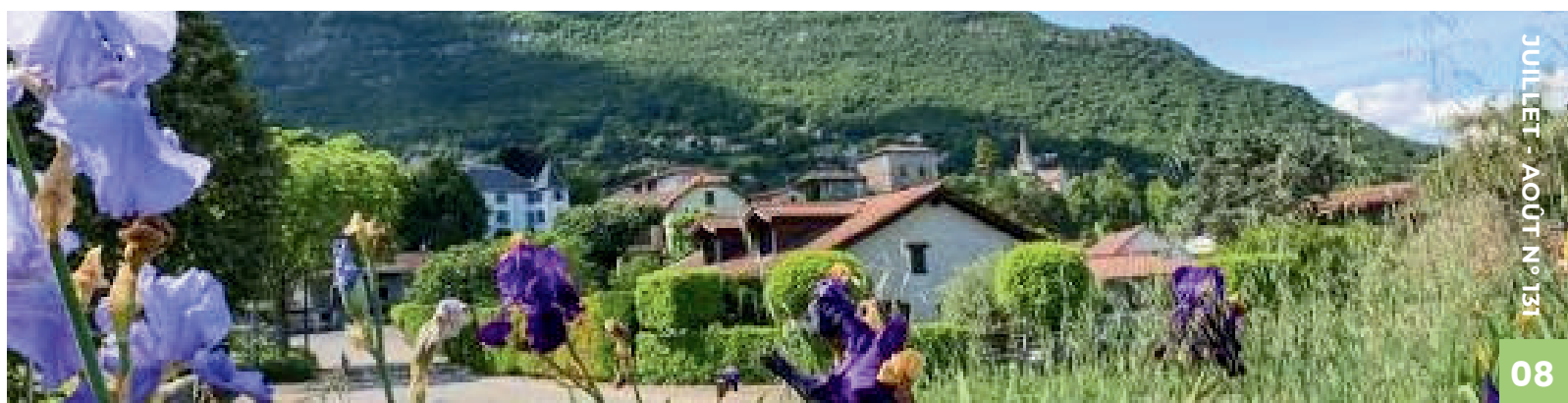
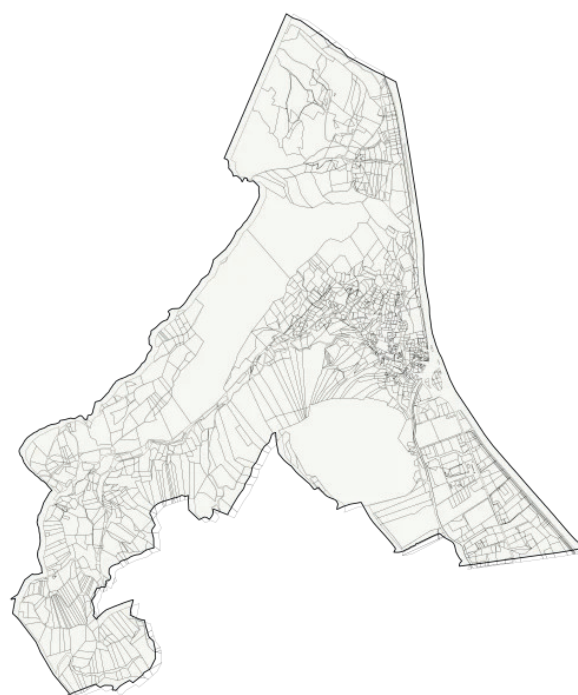
Il est conseillé de se renseigner au préalable auprès du service urbanisme de la Mairie qui saura préciser avant d'engager des travaux ce qui sera autorisé ou non. Et ce en particulier pour les propriétés situées dans le périmètre de protection de la Tour des Templiers.

Toutes les règles liées aux possibilités de modifications sont disponibles dans le règlement du PLUi qui définit selon les différentes zones où se trouve la propriété ce qui doit être respecté. À ce règlement, des Orientations spécifiques définissent plus en détail les aspects environnementaux et bioclimatiques (OAP), et celles-ci doivent également être respectées.

Trop nombreux sont les propriétaires qui ne respectent pas les règles, engagent les travaux ou anticipent les achats sans s'être assurés au préalable qu'ils peuvent effectuer ces travaux !

Le service urbanisme a en charge de faire respecter les règles métropolitaines du PLUi. Trop nombreux sont les propriétaires qui ne les respectent pas. Lorsque ces travaux ont été engagés sans autorisation, la commune serait en droit de demander la démolition si les règles n'ont pas été respectées. Nous ne souhaitons pas être obligés de le faire, mais trop de débordements sont de plus en plus fréquents.

Les règles d'urbanisme s'appliquent à tous et il est vraiment regrettable que certains refusent de les respecter.





RENTREE 2026 : À VOS AGENDAS !

GOÛTER D’ANTAN

Le CCAS invite les personnes de plus de 65 ans à son prochain Goûter d’Antan, qui aura lieu le mercredi 16 septembre à 14 h dans la salle de la mairie.
Une belle occasion de se retrouver et de passer un agréable après-midi !

AIDE À L’ADHÉSION ASSOCIATIVE
ACTION N°1 ET N°2 DU PLAN DE SOLIDARITÉ

ACTION 1 : ENFANTS DES ECOLES MATERNELLE ET ÉLEMENTAIRE

La Commune de Veurey-Voroize reconduit le dispositif d’aide à l’adhésion associative veuroise.

Public concerné : Enfants des écoles maternelle et élémentaire habitant Veurey.
Modalités : selon le quotient familial, une seule inscription par enfant et pour une seule association (sport, culture, loisirs). L’aide à l’adhésion ne sera pas supérieure à la cotisation annuelle de l’Association et s’étalera de 60 euros pour les plus bas coefficients à 30 euros pour les plus hauts).
Marche à suivre : s’adresser en Mairie du **14 septembre au 30 octobre**, se munir du justificatif de son quotient familial.

Quotient Familial	Inférieur à 400	de 400 à 710	de 711 à 935	de 936 à 1080	de 1081 à 1276
Participation CCAS	60 €	50 €	40 €	35 €	30 €

ACTION 2 : DISPOSITIF POUR LES 18-25 ANS (CHOMEURS – ETUDIANTS – APPRENTIS)
ET SENIORS DE PLUS DE 65 ANS

La Commune de Veurey-Voroize met en place un dispositif d’aide à l’adhésion associative veuroise pour les 18-25 ans et les séniors de plus de 65 ans.

Public concerné : chômeurs, étudiants et apprentis habitants Veurey, séniors de + de 65 ans
Modalités : une aide de 40€ forfaitaire sera allouée pour une seule inscription à une seule association (sport, culture, loisir). L’aide à l’adhésion ne sera pas supérieure à la cotisation annuelle de l’Association.
Marche à suivre : s’adresser en Mairie du 14 septembre au 30 octobre muni d’un justificatif de sa situation. Pour les Séniors : avis de non imposition.



INFORMATION AUX HABITANTES ET HABITANTS

RELEVÉ ANNUEL DES COMPTEURS D'EAU

SUR LA COMMUNE DE VEUREY VOROIZE

DU 09 JUILLET AU 07 AOÛT 2026

Des agents de la SPL Eaux de Grenoble Alpes interviendront dans la commune pour procéder au relevé annuel des compteurs d'eau potable.


CE PLANNING PRÉVISIONNEL

pourrait évoluer sous certaines conditions exceptionnelles.

La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette relève, début août.


NOUS VOUS INVITONS

à faire relayer ces informations via vos médias municipaux.


NOUS RESTONS À VOTRE DISPOSITION

pour toute information complémentaire.


MERCI DE VOTRE ACCUEIL

et de votre collaboration lors du passage de nos agents.



PÉRIODE D'INTERVENTION

**DU 09 JUILLET
AU 07 AOÛT 2026**

**COMMUNE DE
VEUREY VOROIZE**
**UNE QUESTION ?
CONTACTEZ-NOUS**


04 76 86 20 70



eau.grenoblealpesmetropole.fr

5 place Vaucanson
Grenoble

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre écoute.

ENSEMBLE, PRÉSERVONS NOTRE RESSOURCE EN EAU.


PENSEZ À ADAPTER VOS DÉPLACEMENTS

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE À VEUREY :

Routes fermées le 23 juillet 2026

En raison du passage du Tour de France en bas de notre village, l'entrée et la sortie du village seront complètement fermées à la circulation le jeudi 23 juillet de 11h à 16h.

Message important à l'attention des professionnels de santé et d'aide à la personne :

Infirmières, aides à domicile et professionnels de santé, veuillez prendre vos dispositions car aucun véhicule ne pourra entrer ou sortir du village durant ce créneau.

Nous vous invitons à anticiper vos déplacements. Merci à tous pour votre compréhension et votre vigilance !

INFO TRAVAUX :

LE PONT DE VEUREY FERMÉ

Le pont D3 sera fermé du 15 juillet au 12 août 2026

pour cause de réfection des joints et de la chaussée



Transports en commun : Le parcours de la ligne T60 sera impacté

Déviations par le pont barrage de Noyarey



REMISE EN ÉTAT DE LA RD3 (ROUTE DE MONTAUD)

Des travaux auront lieu du 2 juin au 9 juillet 2026.

Les interventions seront réalisées par la société EIFFAGE Route Centre Est pour le compte de Grenoble Alpes Métropole.

- La circulation sera maintenue, mais pourra se faire sur une seule moitié de chaussée selon l'avancement des travaux.
- La route de Montaud ne sera pas totalement fermée.
- Une signalisation et des dispositifs de sécurité seront installés pendant toute la durée du chantier.
- Les travaux concernent une campagne de projection d'émulsion de bitume avec gravillonnage (PATA).



NOUS VOUS INFORMONS

que nous interviendrons sur le territoire
de votre commune durant la période du



23 JUIN AU 31 JUILLET 2026



Notre intervention, à la demande d'**ENedis**
porte sur une inspection visuelle de lignes
électriques 20kV permettant :



un contrôle des distances
de végétation



des mesures de hauteurs
de lignes et de longueur
de tronçon



Ces inspections sont réalisées par **accès piétons**
avec prise de mesures et de photos, sans engendrer
de contraintes sur la continuité en alimentation
des réseaux électriques.

Aucun survol par drone n'est également prévu.



Un véhicule identifiable au nom de notre structure
circulera et pourra être stationné dans votre commune
lors de ces opérations d'inspection.



En cas de besoin ou de compléments d'informations,
vous pouvez nous joindre par retour de mail
ou par téléphone au

06 67 68 98 72





DÉPART EN RETRAITE DE SYLVIE

Une page se tourne, mais une empreinte demeure. Ce mardi 30 juin, la mairie a eu le plaisir d'accueillir une quarantaine de personnes pour célébrer le départ à la retraite de Sylvie Dumortier, directrice de l'école maternelle de Veurey-Voroize.

Après une longue carrière consacrée aux enfants, d'abord comme institutrice, puis comme directrice, Sylvie laisse derrière elle bien plus que des souvenirs : elle laisse une véritable empreinte sur plusieurs générations d'élèves, sur leurs familles, sur ses collègues et sur toute la commune.

Dans son discours, Madame le Maire a salué une professionnelle profondément investie, toujours proche des enfants, des équipes et des collectivités, avec lesquelles elle a su construire, au fil des années, des relations fondées sur le dialogue et la confiance. Elle a également évoqué la fresque qui orne aujourd'hui le mur de l'école maternelle, un symbole qui continuera, pendant de longues années, de témoigner de l'engagement et de la créativité de Sylvie.

L'Inspectrice de l'Éducation nationale a rendu hommage à une femme pour qui l'humain a toujours été au cœur de son métier. Une directrice à l'écoute, soucieuse de comprendre chaque enfant afin de lui apporter les réponses les plus justes et de l'accompagner avec bienveillance sur le chemin de ses apprentissages.



Très émue, Sylvie Dumortier a partagé quelques mots empreints de gratitude. Elle a confié combien les rires, les regards émerveillés et la spontanéité des enfants allaient lui manquer. Après avoir accompagné tant de petits Veurois dans leurs premiers pas à l'école et les avoir vus ouvrir les portes de leur avenir, elle quitte ses fonctions avec confiance, convaincue que les enfants d'aujourd'hui construiront le monde de demain.



Autour d'elle étaient réunis collègues, amis, parents d'élèves, représentants de la crèche, de l'accueil périscolaire Les Petits Malins, élus du conseil municipal, agents communaux... mais aussi plusieurs anciens élèves, venus témoigner, des années plus tard, de l'importance qu'a eue leur maîtresse dans leur parcours.

La soirée s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse, faite de sourires, d'émotion et de bienveillance, autour du verre de l'amitié et de quelques petits fours.

🙏 Merci, Sylvie, pour toutes ces années d'engagement, de passion et de dévouement auprès des enfants de Veurey-Voroize. Nous vous souhaitons une retraite remplie de bonheur, de projets et de beaux moments à partager

L'EPGV : CLÔTURE SA SAISON DANS LA CONVIVIALITÉ

Pour marquer la fin de la saison sportive, les adhérents de l'EPGV se sont réunis autour d'un sympathique pique-nique placé sous le signe de la bonne humeur et du partage. Cette rencontre a également été l'occasion de rendre un hommage tout particulier à Chantal, notre prof, qui prend aujourd'hui une retraite bien méritée après 30 années d'engagement au sein du club.

Durant ces trois décennies, Chantal a accompagné avec passion, professionnalisme et bienveillance plusieurs générations d'adhérents.

Grâce à son dynamisme, son sourire et sa motivation sans faille, elle a su transmettre le goût de l'activité physique tout en créant un véritable esprit de convivialité et d'amitié au sein du groupe.



Au cours de cette journée riche en émotions, les membres du club ont tenu à la remercier chaleureusement pour toutes ces années consacrées à leur bien-être. Quelques souvenirs, témoignages et cadeaux lui ont été remis afin de lui exprimer toute leur reconnaissance.



L'ensemble des adhérents souhaite à Chantal une retraite heureuse, remplie de nouveaux projets, de belles découvertes et de moments précieux auprès de ses proches.

Merci Chantal pour ces 30 années d'énergie, de dévouement et de bonne humeur. Tu laisseras une empreinte durable dans le cœur de tous les membres du club.

Bel été à tous
et **rendez-vous**
au forum :
le 4 septembre
à Veurey



PRENDRE UN PARENT PAR LA MAIN....

Lors de la collecte organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang Noyarey-Veurey, le 15 juin dernier, il y avait bien sûr des donneurs réguliers, d'autres occasionnels et exceptionnellement certains étaient accompagnés de leurs enfants.

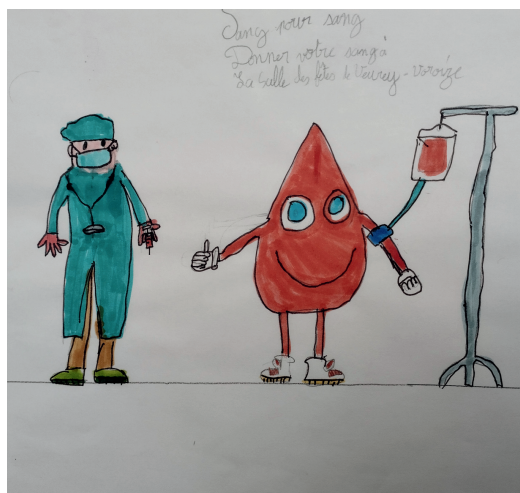
l'Amicale organise chaque année une sensibilisation au don de sang dans les classes de CM2 de nos 2 communes. Cette année, lors de notre passage à Veurey, nous avons demandé aux enfants : « Et vous que pouvez-vous faire pour le don de sang ? » Comme ils l'ont appris lors de la séance, ils sont trop jeunes pour donner leur sang mais par contre peuvent aider en étant suffisamment convaincant pour amener leur parent.



Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ont su relever le défi !

Raphael, Emmy, Faustin, Noah, Maxime, Gaspard et Basile, grâce à leur action sont désormais des « ambassadeurs pour le don du sang », un très très grand merci à eux et à leurs parents !

Tous les élèves de la classe de CM2 ont aussi contribué à faire de cette collecte un moment unique en réalisant des affiches pour promouvoir le don. Toutes étaient exposées et après leur don, les personnes étaient invitées à voter pour 3 dessins de leur choix.



UN SPECTACLE GRÉCO-ARMÉNIEN À VEUREY : UN FRANC SUCCÈS.

Dimanche 31 mai, Catherine Pounardjian, écrivaine et récitante, Anna Izmayilyan, chanteuse lyrique et Maria Dinas, chanteuse traditionnelle, nous ont offert un spectacle émouvant à l'église de Veurey-Voroize, L'Exil de Katerina.

Le récit d'un voyage que fit Catherine, au Pyrée, sur la piste de ses origines arméniennes, illustré de chants lyriques et traditionnels grecs et arméniens. Un texte inspiré et talentueux, des voix puissances et pénétrantes dans ce lieu spirituel, se prêtaient à la profondeur de cette quête. Le public (une centaine de personnes) ému et enthousiaste, a applaudi et ovationné les artistes.

Le spectacle était organisé par Danièle Agopian, dans le cadre de l'association Au Pied de ma Tour.



BALADE CONTÉE

C'est le long du chemin des arts de Montaud qu'une quinzaine de personnes s'est retrouvée autour des conteuses de Racont'thé ce dimanche 28 juin pour profiter d'une balade contée à l'ombre de la forêt. La fraîcheur des arbres a permis à petits et grands de s'évader de la canicule en écoutant de belles histoires tout en admirant les créations qui jalonnent le parcours.

La balade s'est terminée par un petit rafraîchissement bien mérité. Les conteuses vous souhaitent de passer un très bel été et vous donnent rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures enchantées.



Forum des ASSOCIATIONS

SPORT, CULTURE, LOISIRS, SOLIDARITÉ...



VENDREDI

4

SEPTEMBRE
2026



17h - 20h



**SUR LE PARVIS
DE LA MAIRIE**

dans le parc de

VEUREY-VOROIZE



**REPLI SALLE DES FÊTES
DE VEUREY-VOROIZE**
en cas de pluie



Venez découvrir, échanger, vous engager !



La fin de la saison de judo s'est tenue fin juin 2026, et nous tenons à vous remercier pour cette belle année passée ensemble sur les tatamis et entourés de poids et de steps. Pour clôturer cette fin d'année et afin de préparer la rentrée prochaine, voici les informations importantes à retenir :

1 – Célébration de fin de saison et remise des médailles (qui a eu lieu fin juin)

Notre traditionnelle fête de fin d'année a eu lieu le vendredi 26 juin. Au programme de ce moment convivial :

- Remise des médailles et des nouveaux grades pour féliciter tous nos judokas pour leur progression.
- Démonstrations de Kata réalisées par les plus grands du club. Une belle occasion de découvrir la rigueur et la beauté de cet art.
- Mise à l'honneur de nos judokas adultes, qui, au bout de cette première année intense et enrichissante, ont reçu leur ceinture orange. Il reste encore de la place pour l'année prochaine !

Suivi de la soirée de fin de saison. Merci à tous pour votre participation.

2 – Pré-inscriptions pour la saison prochaine : Cap sur le numérique !

Pour simplifier les démarches, nous passons au zéro papier ! Nous vous demandons d'éviter au maximum le formulaire papier.

Comment se pré-inscrire ? Il vous suffit de suivre sur le lien ci-dessous ou de flasher le QR code :



Site internet :
<https://club-hyoshisports-veurey.fr>

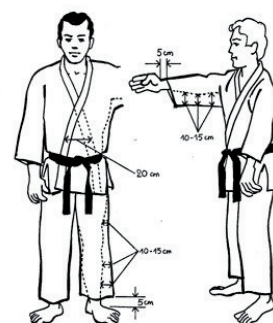
Validation de l'inscription : Attention, la pré-inscription en ligne bloque votre place, mais elle ne sera définitivement validée qu'une fois le paiement effectué. Règlement : Les paiements se feront lors de nos permanences au Forum des Associations début septembre et lors de la semaine suivante aux heures de cours. Nous acceptons les modes de règlement suivants : Chèques, Espèces, Chèques Vacances (ANCV) et Carte de paiement.

3 – Nouveauté : La Bourse aux kimonos !

Les enfants grandissent vite, et les kimonos aussi ! Pour vous aider, nous mettons en place une bourse aux kimonos qui se tiendra également durant le Forum des Associations et nos permanences de paiement début septembre. Le principe : Les parents pourront venir échanger gratuitement les kimonos devenus trop petits contre des tailles plus grandes (selon les stocks disponibles apportés par les autres adhérents). Pensez à rapporter vos anciens kimonos propres et en bon état dès la rentrée !

Nous vous remercions encore chaleureusement pour cette belle année sportive avec vous ! Nous vous attendrons encore plus nombreux à la rentrée ! D'ici là, portez-vous bien et à très vite sur le tatami et aux cours de fitness !

Hyoshisports Veurey





À VEUREY-VOROIZE

SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026

D' FEU D'ARTIFICE

AU STADE PIERRE ALLIBÉ



**CONCOURS
DE PÉTANQUE**
13H30



**LA SOIRÉE
DÉBUTE À**
19H



**FEU
D'ARTIFICE**
22H45



**REPAS &
BUVETTE**
PAS DE RÉSERVATION



**Veurey
Voroize**



**Comité
d'Animation**
VEUREY VOROIZE

INFOS PRATIQUES

TRI & DÉCHETS

• Numéro vert

Collecte, conseils de tri, achat de bac...
Appel et service gratuits du lundi au
vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél. 0 800 500 027
www.grenoblealpesmetropole.fr/dechets

EAU

• L'eau potable

www.grenoblealpesmetropole.fr/eaupotable
Tél. du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h30 au 04 76 86 20 70

• Les eaux usées

www.grenoblealpesmetropole.fr/eauxusees
Tél. 04 76 59 58 17

SIGNALER UN PROBLÈME

• Signaler un problème concernant la voirie ou les déchets

Tél. 0 800 500 027
<https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/signaler-un-probleme/signaler-un-probleme-collecte-et-voirie/>

ÉNERGIE

• Réduire sa facture

Suivre vos conso d'énergie au quotidien,
connaître les astuces pour les réduire.
www.grenoblealpesmetropole.fr/metroenergies

• Changer sa cheminée

Avec la Prime air bois, installez un appareil de
chauffage bois plus performant et moins polluant.
www.grenoblealpesmetropole.fr/poeles

LES SERVICES EN LIGNE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>



LOGEMENT

Faire une demande de logement social, améliorer son
logement, mettre son bien en location ou devenir propriétaire
en accession sociale: découvrez les actions de la Métropole.

www.grenoblealpesmetropole.fr/logement

MOBILITÉ

• Agences M

Conseils, vente de tickets bus et tram,
horaires, abonnements...
51 avenue Alsace/Lorraine, Grand'Place
15 boulevard Joseph Vallier, (Grenoble)
431 avenue Ambroise Croizat, (Crolles)

• Relais TAG du Campus

Horaires, trafic, abonnements et recharge
442 avenue de la Bibliothèque, (St.Martin-d'Hères)
www.mobilites-m.fr

• Agences M Vélo+

Location de vélos courte ou longue durée.
2 agences : parvis gare (Grenoble), campus (St-M-
d'Hères)
et autres agences mobiles dans les communes
www.veloplus-m.fr / accueil@metrovelo.fr / 09 74 77 73 80

• Citiz

Location de voitures en libre-service. Téléchargez l'appli Citiz.
alpes-loire@citiz.fr / www.alpes-loire.citiz.coop / 04 76 24 57 25

Espace santé

- Médecins généralistes

Consultations sur RDV tous les jours

et samedi matin si urgences. RDV au 04 76 53 95 29

Dr LANCON Marie :

consultations tous les jours sauf le jeudi

Dr PARMENTIER Christophe :

consultations tous les jours sauf le mardi

Dr PAUTHIER Laurent :

consultations tous les jours sauf le mercredi

- Cabinet d'infirmières diplômées d'état

ZUANON Bénédicte : 06 01 45 69 54

LAVERRIERE Laurence : 06 14 01 45 80

- Infirmière Déléguée en Santé Publique

SOUDY Véronique : 07 55 61 26 28

- Pédicure - Podologue

BARON Harmony

Ouvert tous les jours et sur RDV.

Visite à domicile possible.

RDV au : 04 76 43 88 09 ou 06 07 67 86 57

- Psychologue clinicienne

DELEPELAIRE Marianne

Consultations sur RDV au 07 83 38 10 01

- Orthophonistes

BAKER-WOLFF Hélène

Consultations sur RDV au 06 76 72 36 48

RIEUSSEC Soline

Consultations sur RDV au 06 17 79 58 64

- Orthoptiste

MASSON Camille

Consultations sur RDV au 06 01 95 02 72

- Angiologue

Dr DAFA Oita

Consultations sur RDV au 04 12 37 99 02 ou sur

Doctolib

Pharmacie de secteur

Pharmacie Polossat, 1229 av. Saint-Jean, Noyarey.

Tél : 04.76.53.91.15

Lundi 14h30 - 19h / samedi : 9h - 12h30

Mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 / 14h30 - 19h

Services de garde : www.servigardes.fr

Tél : 08.25.74.20.30

Urgences

- Samu : 15 ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes
- Police - Gendarmerie : 17
- Gendarmerie de Sassenage : 04.76.27.42.17
- Pompiers : 18 / SAMU Social : 115
- Centre anti-poison : 04.72.11.69.11
- Enfance maltraitée : 119
- SOS Femme Violence Conjugale : 3919

PERMANENCES CONSEILS

ARCHITECTE CONSEIL

1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00

RDV auprès du secrétariat mairie

AVOCAT CONSEIL

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h30

RDV auprès du secrétariat mairie

MUTUALP SANTÉ

RDV auprès de Mr Falconnet au 06.16.24.92.28

Mail : mutualp-communales@mutualp.fr

LA MAIRIE À VOTRE ÉCOUTE

Dangers sur la voirie, problème d'éclairage public , dysfonctionnement réseau téléphonique ou tout autre signalement...Et ceux-ci sont précieux.

Tous les habitants peuvent faire remonter leurs observations, demandes ou remarques par mail :

<https://www.veureyvroize.fr/mairie/secretariat/>

Si vous le souhaitez, vous pouvez également joindre des photos.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PUBLICATION NAISSANCE

Lors d'une naissance, les parents remplissent un imprimé pour la déclaration à la presse auprès du service d'état civil du lieu de naissance de l'enfant.

La mairie de Veurey-Voroize réceptionne ce document et en fonction de la volonté des parents nous faisons paraître ou pas l'annonce dans le bulletin municipal.

RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune veurois(e) doit OBLIGATOIREMENT se faire recenser au cours du mois de ses 16 ans.

Il ou elle doit se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et le livret de famille des parents.

Médiathèque

- lundi / mardi : 16h30-18h
- mercredi : 13h-18h30 (heure du conte : 17h à 17h45)
- samedi : 10h30-12h

Superette Vival

- Lundi : 10h00- 13h00 / 16h00 - 19h30
- Mardi au vendredi 8h30 - 13h00 / 16h00-19h30
- Samedi : 8h30 - 13h00 / fermé après-midi
- Dimanche : fermé

Le Relais de Poste Commerçant (RPC) fonctionne tous les jours de la semaine, aux horaires d'ouverture du magasin jusqu'à 10h45 le matin et de 16h00 à 19h30 A.M

Le Petit Marché

Tous les jeudis dès 17h15, à hauteur de l'arrêt de bus de la Rive, un traiteur, une fromagère, un primeur un boulanger/pâtissier et un caviste vous accueillent.